



200 euros pour une cigarette ? Oui, mais seulement si vous la jetez par terre !

Namur, le 22 novembre 2021 - 200€ pour un mégot jeté par terre, ne pas respecter la propreté publique peut coûter cher. Le ton est donné à l'occasion du 1^{er} "Marathon de la Propreté" organisé du 22 au 26 novembre par Be WaPP. A l'instar du marathon de la vitesse, des contrôles renforcés seront menés aux 4 coins de la Wallonie par la police, les agents constatateurs environnementaux, les gardiens de la paix ou encore par les services propreté communaux. Du matériel permettant de respecter nos lieux de vie sera également remis aux usagers en guise de sensibilisation.

« La cigarette passe à 200€ ... si vous la jetez par terre », une campagne qui interpelle

Impossible de ne pas le voir. Durant une semaine, un message volontairement provocateur a fait son apparition sur les panneaux publicitaires XXL des principales villes wallonnes. Avec pour titre « **La cigarette passe à 200€ ...** », l'objectif était clair : créer la stupéfaction et attiser la curiosité des passants.

Il aura fallu attendre une semaine pour en savoir plus. Dès la semaine suivante en effet, de nouvelles affiches sont venues se superposer aux anciennes avec un message, cette fois, sans la moindre ambiguïté : « **Mégot par terre : plus d'excuses ! 200 euros d'amende** ».

Ce message est renforcé par des spots radios et télé de la même veine : **le contrevenant risque même 300€ pour un emballage tel qu'un paquet de chips jeté par terre...** et plus encore en cas de dépôt clandestin puisqu'il faudra également s'acquitter dans ce cas des frais de nettoyage.

« Cette campagne de communication a pour objectif de rappeler le montant des amendes encourues pour les principales incivilités et d'annoncer le « Marathon de la Propreté » qui aura lieu dans la foulée », explique Valérie Cartiaux, porte-parole de Be WaPP. « Durant une semaine, une surveillance accrue des sites problématiques, des planques et des opérations coup de poing auront lieu un peu partout en Wallonie. Qu'on se le dise. »

Chaque acteur a pu choisir les actions mises en œuvre

Concrètement, tous les acteurs actifs en matière de répression, ont pu choisir quelles actions ils allaient mettre en œuvre durant le « **Marathon de la Propreté** ». Ainsi, certaines communes mèneront des opérations coup de poing qui consistent à verbaliser les personnes prises en flagrant délit de jet au sol de mégot ou d'emballage par exemple. La police, les agents chargés du contrôle des incivilités ainsi que les agents communaux seront sur le terrain durant toute la semaine pour contrôler, verbaliser mais également sensibiliser les usagers. Grâce au matériel fourni gratuitement par Be WaPP, ils pourront distribuer des cendriers de poche aux fumeurs, des poubelles de voitures aux automobilistes et des distributeurs de sacs à déjections canines aux propriétaires de chiens. D'autres actions auront

lieu dans et aux abords de certains recyparcs pour rappeler aux automobilistes l'obligation et l'importance de couvrir leur remorque pour éviter au contenu de s'éparpiller dans la nature. Des actions seront ainsi menées tout au long de la semaine aux 4 coins de la Wallonie avec pour objectif d'inciter au respect de la propreté publique.

« Certaines personnes pensent encore qu'elles peuvent tout se permettre sans être inquiétées. C'est faux. Avec les caméras de vidéosurveillance que les communes ont pu acquérir grâce à un subside de la Wallonie, aux agents constatateurs qu'elles ont engagés ainsi qu'à la volonté de faire de la propreté publique une priorité, l'impunité n'est plus de mise. L'objectif est de faire de ce « Marathon de la Propreté » une opération annuelle qui fera partie du calendrier de tous les acteurs de la répression », explique Valérie Cartiaux.

Opération « Rubalise des dépôts clandestins »

Dans son éventail d'actions opérationnelles pour lutter contre la malpropreté, Be WaPP propose aux communes l'opération "Rubalise des dépôts clandestins". Celle-ci consiste à mettre en évidence les dépôts clandestins les plus visibles dans l'espace public afin d'envoyer un signal fort aux citoyens : **« Ce dépôt fait l'objet d'une enquête et son auteur, s'il est découvert, sera sévèrement sanctionné ».**

Concrètement, les services communaux balisent le dépôt clandestin à l'aide d'un ruban connu sous le nom de rubalise. À ce dispositif s'ajoutent un panneau informatif à placer à côté du dépôt (rappelant à son auteur du dépôt le montant de l'amende encourue s'il est identifié) et un toutes-boîtes à distribuer aux riverains les plus proches. Ce dernier mentionne que le contrevenant dispose de 3 jours pour venir enlever lui-même ses déchets. **Dans 25 % des cas, des tests montrent que les dépôts sont spontanément évacués par leurs responsables.** Une belle économie pour la commune et une belle leçon pour le contrevenant. **« Plusieurs communes ont décidé d'utiliser le dispositif en commandant chez Be WaPP le kit composé de rubalise, poteaux, affiches et dépliants » , précise Valérie Cartiaux. « C'est également un moyen de montrer aux citoyens que tout auteur de ce type de méfait sera recherché et poursuivi ».**

Plus d'infos sur marathonproprete.be.

Envie de suivre les acteurs de ce premier Marathon de la Propreté sur le terrain et de récolter leurs témoignages ? Contactez Margaux Broquelaire, attachée de presse, au 0474 84 71 49

A PROPOS DE L'ASBL BE WAPP

Be WaPP est une association sans but lucratif créée par Fost Plus, Fevia Wallonie et Comeos. Elle est le fruit d'un accord de partenariat entre la Wallonie et les entreprises qui mettent des produits emballés sur le marché belge. Be WaPP développe un large programme d'actions, élaboré en lien avec le Plan wallon des Déchets-Ressources, visant à prévenir et à réduire les incivilités en matière de propreté publique.

Plus d'informations : <https://www.bewapp.be/>

Contact presse :

Margaux Broquelaire
Attachée de presse - Agence Ribbon

Be WaPP
Communiqué de presse Marathon de la Propreté

margaux@ribbonagency.be

+32 474 84 71 49